

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

François Engongha Owono : un haut dignitaire de la République s'en est allé

Y.F.I
Libreville/Gabon

LA province du Woleu-Ntem en particulier, le Gabon en général, est en deuil. François Engongha Owono, sénateur de la commune d'Oyem, n'est plus. Il vient d'être emporté par la

faucheuse le week-end écoulé. À Paris (France) des suites d'une affection médicale à l'âge de 78 ans. C'est la fin d'une carrière professionnelle et politique bien remplie.

Enseignant de mathématiques dans les universités, le disparu fut promu en janvier 2003, mi-

nistre délégué auprès du ministre de l'Économie forestière, des Eaux, de la Pêche, chargé de la Protection de la nature. L'année suivante, il monte en grade et occupe le portefeuille de l'Éducation nationale. Deux ans plus tard, il sort du gouvernement et est nommé président du Conseil national de la communication (CNC). Fonction qu'il occupera jusqu'en janvier 2009. Le 14 août de la même année, il réintègre le gouvernement en qualité de ministre d'État, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Prévoyance sociale et des Relations sociales. Auparavant il a occupé les fonctions de secrétaire général de la présidence de la République sous le magistère du président Ali Bongo Ondimba.

Outre sa riche trajectoire administrative, le disparu était également très actif dans le milieu politique. François Engongha Owono aura milité au sein du Parti démocratique gabonais (PDG) où il obtint la confiance des siens. D'où son élection en qualité de sénateur de la com-



Photo: DR

François Engongha Owono, un grand et fidèle militant du PDG.

mune d'Oyem. Un poste qu'il a occupé jusqu'à son dernier souffle, cumulativement avec la fonction de président du Conseil d'administration de la Caisse des pensions et des prestations familiales des agents de l'État (CPPF).

"Eboué", comme on l'appelait affectueusement, laisse derrière

lui une nombreuse progéniture et une famille politique inconsolable. Nul doute qu'avant d'être conduit à sa dernière demeure, il recevra les hommages de la Nation gabonaise, certainement au palais Omar-Bongo, siège du Sénat. Pour l'heure le programme des obsèques n'est pas encore connu.

Express

GOUVERNEMENT : ÉRIC JOËL BEKALE PRÊTE SERMENT



Photo: DR

ABSENT du pays lors de la prestation de serment de l'équipe gouvernementale d'Alain-Claude Bilie-By Nze, le ministre délégué aux Transports, Éric-Joël Bekale, a prêté hier à son tour le serment des hauts cadres de l'État. Et ce, conformément aux dispositions de l'article 15 de la Constitution. Une cérémonie présidée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, en présence des juges constitutionnels, du "patron de l'Administration", entre autres. Le "bleu" du gouvernement, par ailleurs président d'honneur de l'Union des écrivains du Gabon (UDEG), a ainsi prononcé la formule consacrée : "Je jure de respecter la Constitution et l'État de droit, de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge dans le strict respect de ses obligations de loyauté à l'égard du chef de l'État, de garder religieusement, même après la cessation de mes fonctions, la confidentialité des dossiers et des informations classées secret d'État et dont j'aurais eu connaissance dans l'exercice de celles-ci. Je le jure". Après ledit rituel, le ministre délégué aux Transports a été renvoyé à l'exercice de ses fonctions.

VOILÀ L'APCDG !



Photo: Jocelyn Abila

L'ASSOCIATION des présidents des conseils départementaux du Gabon (APCDG) a été portée sur les fonts baptismaux, vendredi dernier, au terme d'une rencontre présidée par le ministre de la Décentralisation, de la Cohésion et du Développement des territoires, Michel Menga M'Essone. Cette structure sera présidée par Julien Eko Ndong, du conseil départemental du Komo-Mondah. Ces membres seront chargés de désigner leurs représentants au sein du Comité technique de décentralisation (CTD), désormais au complet. Entendu que jusque-là, il ne comprenait que les représentants de l'administration et des communes, émanant de l'Association des maires du Gabon (AMG). De fait, dans les jours à venir, le secrétariat permanent du CTD devrait être mis sur pied. Avec, par la suite, la tenue de rencontres avec les Commissions nationales et provinciales. Étant entendu qu'au regard des dispositions de l'article 11 de la loi organique 001/2 014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation, le processus de transfert des compétences de l'État aux mairies et autres conseils départementaux s'effectue au sein des Commissions nationales présidées par le Premier ministre.

YFI & JKM

Miroir du gouvernement

Réaction attendue !

LA réaction du gouvernement est vivement attendue, au regard de l'échec des travaux de réhabilitation initiés récemment à l'Université Omar-Bongo (UOB). Ce d'autant plus que toutes les composantes du monde universitaire ne semblent pas s'y retrouver. Tant ils auraient été tout simplement bâclés en violation flagrante des règles élémentaires d'usage en la matière.

Cette réaction est d'autant plus attendue que dans le contexte actuel, marqué par une forte demande sociale, on ne saurait faire montre d'autant de légèreté impunément. D'autant plus que dans le même temps, l'Université des sciences et techniques de Masuku (USTM) est dans un état de dégradation avancée, ce qui ne cadre pas forcément avec les ambitions d'une nation prônant l'excellence et la méritocratie.

Ceci pour souligner que le gouvernement devrait aller jusqu'au bout, en établissant les responsabilités des uns et des autres dans la situation qui prévaut actuellement dans la première université du pays, tout en édifiant l'opinion publique nationale. Car, après tout, c'est bien le contribuable qui paie la note. Cet exercice de transparence, nécessaire en démoc-

ratie, serait d'autant plus utile que cela reviendrait à couper l'herbe sous le pied de tous ceux qui, à tort ou à raison, estiment que les pouvoirs publics laissent périr tout doucement les différents établissements et institutions supérieurs publics de notre pays.

Cela reviendrait également à dissuader quiconque serait tenté de bâcler, à l'avenir, des travaux de réhabilitation. Car notre pays ne peut plus se payer le luxe de laisser certains individus compromettre, sans sanctions, l'intérêt général au profit du leur. Une attitude à rebrousse-poil du patriotisme prôné par l'actuel locataire de l'Immeuble du 2-Décembre. Des têtes doivent donc tomber !

En tout cas, la situation à l'UOB est suffisamment grave pour que le gouvernement s'en émeuve. Sa réaction devrait être à la hauteur de la désolation des populations, plus que désabusées par la légèreté avec laquelle certains opérateurs économiques exécutent les chantiers publics. Les récents travaux exécutés sur le boulevard Triomphal de Libreville sont suffisamment évocateurs, à ce sujet.

J.KOMBILE MOUSSAVOU